

Avis d'affichage relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l'information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l'article L311-9 du code des relations entre le public et l'administration, la liste suivante des délibérations du Conseil Syndical du PETR examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet du PETR : www.rhin-vignoble-grandballon.fr

LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL SYNDICAL DU PETR DU PAYS RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON

Membres en exercice : 26 Membres présents : 16 Procuration : 0	Séance du 12 juillet 2023
Date de la convocation : 05/07/2023	Sous la présidence de M. Francis KLEITZ, Président Secrétaire de séance : M. Gilbert VONAU

Le Conseil Syndical a examiné les délibérations suivantes :

- Désignation du secrétaire de séance**
M. Gilbert VONAU est désigné. Délibération approuvée à l'unanimité.
- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 30/03/2023**
Délibération approuvée à l'unanimité
- Programme LEADER 2023-2027 : institution du GAL Rhin Vignoble Grand Ballon et approbation de la convention avec la Région Grand Est relative à la mise en œuvre du Programme LEADER dans le cadre du Plan Stratégique National 2023-2027**
Délibération approuvée à l'unanimité
- Conseil en Energie Partagé (CEP) :**
 - Convention avec les collectivités pour la mission de CEP et la mise en place du logiciel de gestion et de suivi énergétique des équipements publics**
Délibération approuvée à l'unanimité
 - Programme ACTEE :**

- 4.2.1. Avenant à la convention de partenariat régissant les relations entre le coordinateur du groupement et les bénéficiaires à intervenir avec Territoire d'Energie Alsace (TEA)
Délibération approuvée à l'unanimité
- 4.2.2. Avenant n°2 à la convention particulière de financement d'actions et d'accompagnement technique par un économiste de flux à intervenir avec les communes bénéficiaires
Délibération approuvée à l'unanimité
5. Administration générale :
- 5.1. Rapport d'activités de l'animation 2022 du PETR au titre de l'aide à l'ingénierie territoriale de la Région Grand Est
Délibération approuvée à l'unanimité
- 5.2. Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux et approbation de la convention d'adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de gestion du Haut-Rhin dans le cadre du référent déontologue des élus
Délibération approuvée à l'unanimité
- 5.3. Adhésion à la Maison de la Nature du Vieux Canal
Délibération approuvée à l'unanimité
6. Finances :
- 6.1. Révision du montant de la contribution de la CCARB et de la CC Ried de Marckolsheim au service France Rénov et avenant à la convention de partenariat et de prestation de service
Délibération approuvée à l'unanimité
- 6.2. Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57
Délibération approuvée à l'unanimité
7. Ressources humaines :
- 7.1. Création d'un emploi non permanent d'assistant administratif pour la gestion du programme LEADER et le service France Rénov dans le cadre d'un contrat de projet
Délibération approuvée à l'unanimité
8. Compte rendu des décisions prises en application des délégations données au Président
Le Conseil Syndical a pris acte des communications
9. Informations et divers
Le Conseil Syndical a pris acte des communications

Les délibérations sont consultables sur le site internet du PETR : www.rhin-vignoble-grandballon.fr

Les personnes intéressées peuvent consulter le registre des délibérations sur demande auprès du secrétariat du PETR - 170, rue de la République à Guebwiller – 03 89 83 71 90.

Le Président :

Francis KLEITZ

